

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU TENNIS CLUB DE MOUANS-SARTOUX (TCMS)
DU SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024

Étaient présents :

Membres du Bureau du TCMS : Jean-Christophe DUPUIS (**Président**) ; Eric HALLOT (**Vice-Président**) ; Pascal OHEIX (**Trésorier**) ; Fabien TREMBLAY (**Secrétaire**) ;

Membres du Comité de Direction : Olivier LANCELOT, Benito SERRANO, TCMS ; Julien SARACINO, Directeur sportif.

Mairie Mouans-Sartoux : Pierre ASCHIERI, Elisabeth ALLEGRINI, Robert VUILLEN.

Excusés : Christophe MARTELLO, Georges VALETTE - Jean-Marie BLANGERO, Barbara DHUIT, Michel SUSINI.

Ordre du Jour :

Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 8 décembre 2023.

1. Rapport moral et vote
 - Rapports d'activités
 - Bilan sportif
2. Rapport financier 2023/2024 et vote
3. Budget prévisionnel 2024/2025 et vote
4. Projets 2024/2025
5. Questions diverses
6. Renouvellement des membres du comité de Direction
7. Commentaires du Président

--- *** ---

Jean-Christophe DUPUIS, Président du TCMS, prend la parole :

Il remercie tous les adhérents du club d'être venus aussi nombreux ainsi que, pour leurs présences, Monsieur Pierre ASCHIERI, Maire de Mouans-Sartoux, Elisabeth ALLEGRINI et Robert VUILLEN, et, demande de bien vouloir excuser Christophe MARTELLO et Georges VALETTE pour la Municipalité, qui ne peuvent assister à notre assemblée.

Le Président poursuit en indiquant que l'assemblée générale ordinaire a été régulièrement convoquée, par un mail envoyé quinze jours à l'avance à tous les membres, conformément aux statuts de notre association.

Cette AG ordinaire, qui doit se composer de plus des deux tiers des membres présents ou représentés, comprend ce jour, si l'on considère le nombre de participants et de pouvoirs reçus pour cette réunion, un total de 145 membres actifs présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc se tenir valablement.

Le secrétariat de l'AG sera assuré par Fabien TREMBLAY, secrétaire du TCMS.

Pour ce rapport moral, Jean-Christophe DUPUIS indique qu'il sera assisté par les membres du Comité de direction, et par Julien SARACINO, notre directeur sportif.

Il est proposé de commencer par l'approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée le 8 décembre 2023.

Approbation du compte-rendu de l'AG du 8 décembre 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

--- *** ---

1°) RAPPORT MORAL : (2023-2024)

1.1. Équipe technique et administrative :

Le Président tient à remercier tout le monde pour le travail accompli tout au long de cette année qui s'achève (clôture au 31/08/2024). Il indique que chacun a donné le meilleur de lui-même et a ainsi contribué avec sérieux et compétence à la réussite de cette année sportive.

L'équipe pédagogique a encore connu quelques changements pour cette nouvelle année :

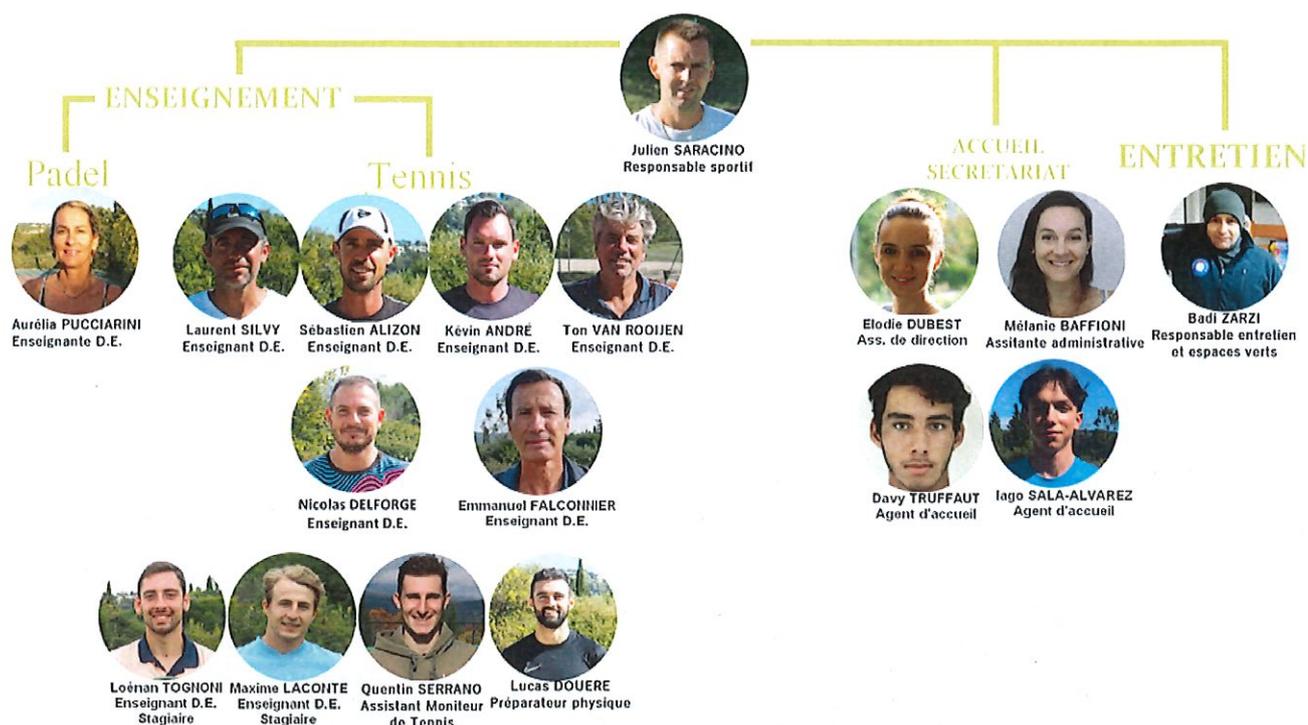
- Départs de Mickaël SICCO (enseignant D.E.), Lucas MECHOUAR (en formation au D.E.) ;
- Arrivées de Maxime LACONTE et Loénan TOGNONI (en formation au D.E.), et de Emmanuel FALCONNIER, enseignant D.E.S.

Le club souhaite naturellement une bonne continuation en dehors du club à toutes les personnes qui sont parties et la bienvenue à toutes celles qui intègrent notre équipe.

L'équipe est ainsi désormais composée de :

- **Julien SARACINO**, notre Directeur sportif,
- **Laurent SILVY, Ton VAN ROYEN, Sébastien ALIZON, Kevin ANDRE, Emmanuel FALCONNIER, Nicolas DELFORGE, Aurélia PUCCIARINI** (Padel), Éducateurs sportifs Diplômés d'État ;
- **Maxime LACONTE** (20h/semaine) et **Loénan TOGNONI** (20h/semaine) stagiaires DE, **Quentin SERRANO, Iago SALA ALVAREZ** et **Denis CHILETTI** CQP AMT (Certificat de Qualification Professionnelle d'Éducateur Tennis) ;
- **Elodie HAUPAIX** et **Mélanie BAFFIONI**, accueil et secrétariat de l'association ;
- **DAVY TRUFFAUT**, bon jeune joueur 2^{ème} série du club qui est salarié à temps partiel pour assurer les permanences au club des dimanches ;
- **Lucas DOUERE** préparateur physique ;
- **Badredine ZARZI** entretien du club, pour un volume de 20 heures en CDI.

DIRECTION



Au sujet des enseignants, l'association fonctionne depuis septembre 2017 avec des profs D.E. exerçant en activité libérale et a mis en place des contrats de coopération libérale afin de respecter pleinement les règles sociales et fiscales en vigueur.

Le club continue donc d'exercer l'activité libérale sur ce mode de fonctionnement qui est adapté et accepté par l'ensemble des intervenants. L'activité du Padel est également mise en place sur le même mode de fonctionnement.

Jean-Christophe évoque ensuite les éléments qui lui ont été présentés lors de l'Assemblée générale de la ligue FFT 06, à laquelle il a assisté :

- Dans les clubs du département des Alpes-Maritimes, il y a 1 Président sur 4 qui a démissionné l'année dernière (25% de nouveaux présidents dont certains dans de grosses structures comme Nice LTC, Antibes, Menton...);
- Un chèque de 4 125 € a été remis à l'hôpital Lenval dans le cadre de l'opération « Octobre rose - Cancer du sein » réalisée dans certains clubs ;
- Les statuts du Comité ont été modifiés notamment pour :
 - Modifier les votes des titulaires (cette année, en plus des votes des délégués de la Ligue, les présidents de club votent désormais directement pour le président de la FFT (nombre de voix en fonction des licenciés par club - TCMS 14 voix) ;
 - Mettre en place le dispositif « loi sport » avec un minimum de 40% de femmes ;
 - Retrait de la disposition qui ne permettait pas à un salarié de se présenter en tant que président de la ligue FFT06 ;
 - Il est désormais permis aux membres du Comité de direction de la ligue FFT 06 de percevoir des émoluments ;

- Augmentation dans le département des Alpes-Maritimes du nombre de licenciés FFT 29 683 (dont 25 000 tennis et 3000 padel 1600 Beach & Pickleball)
- Samir LADJ est le nouveau Président du Comité 06 (en remplacement de Jean-Marie VIVES)
- Toutes les compétitions par équipes (départementales et régionales) vont être regroupées au mois de mars.
- La ligue a désigné 2 délégués auprès de la FFT : Samir LADJ et Alizé CORNET.

1.2. Effectifs membres du club :

Concernant les effectifs, le TCMS a encore cette année un nombre important de membres avec 727 licenciés au 31 août 2024 ce qui en fait le 7^{ème} club de tennis du département (quelques clubs ont désormais de nombreux adhérents grâce au Padel).

HOMMES / FEMMES	2021 effectif	2022 effectif	2023 effectif	2024 effectif
Femme	211	214	197	222
Homme	495	470	512	505
Total	706	684	709	727

Il est précisé que depuis 2 ans, la FFT propose 4 types de licences : celle classique du Tennis désormais multi raquette, la licence Padel, la licence Pickleball et celle pour le Beach tennis.

Jean-Christophe DUPUIS poursuit en indiquant que les joueurs qui ont des licences (padel par exemple) n'ont désormais pas forcément de cotisation annuelle à un club.

Il est ainsi constaté une typologie de licenciés plus susceptible de fréquemment changer de club avec un attachement à la vie associative beaucoup plus faible (il n'y a un taux de renouvellement des licenciés que de 60% d'une année sur l'autre).

À ce titre, la FFT estime, de son côté, que le modèle sportif d'adhésion annuelle à une association pourrait ne plus perdurer et se transformer à l'avenir, notamment pour les jeunes, en modèle de « consommation du sport » via une forme d'abonnement mensuel.

Pour le TCMS, la répartition des membres est la suivante :

- 300 adultes licenciés (dont 100 adultes licenciés en cours collectifs),
- 400 enfants licenciés (dont 300 enfants à l'école de tennis et 100 enfants licenciés à l'occasion des stages des vacances scolaires),
- 200 Dames et 500 Messieurs.

Nombre de licenciés affiliés dans les clubs du département des Alpes-Maritimes :

Nom	Jeunes	Adultes	Total	Rang	Rang
ALPES MARITIMES	15492	14291	29783	A-M	PACA
TC NICE GIORDAN	1644	396	2040	1	
NICE LAWN TENNIS CLUB	573	682	1255	2	
TC ANTIBES JUAN LES PINS	588	417	1005	3	
ALL IN TENNIS PADEL COUNTRY CLUB DE GRASSI	223	656	879	4	
US CAGNESTENNIS	381	476	857	5	
TC ROQUETTAN	466	291	757	6	
TC MOUANS SARTOUX	439	288	727	7	19
TC CAP D'AIL MARQUET	561	119	680	8	
ULTRA COUNTRY CLUB	404	232	636	9	
MONTFLEURY CANNES TENNIS CLUB	400	216	616	10	
TC MÉDITERRANEE	293	317	610	11	
TCM BIOT	334	238	572	12	
TC MOUGINS	305	265	570	13	
CLUB TENNIS BASKET BALL	472	95	567	14	
LA RAQUETTE ROQUEFORTOISE	274	283	557	15	

Le taux de fidélisation des adhérents au TCMS (67%) est également toujours au-dessus de la moyenne nationale (60%) et montre un signe de bonne santé du club.

Le Président indique que Julien reviendra, dans sa présentation, sur les classements et les compétiteurs du club qui montrent le dynamisme de l'année.

Le tournoi OPEN du TCMS s'est déroulé du mercredi 19 juin au mercredi 3 juillet 2023 avec plus de 600 joueurs et joueuses qui y ont participé. C'est toujours un moment important et un vrai succès pour le club. Le paiement en ligne obligatoire a été mis en place pour les non membres et n'a pas fait baisser le nombre de joueurs. Les finales se sont déroulées en soirée avec une remise de prix qui a permis cette année de récompenser les lauréats du tournoi mais également les lauréats du tournoi Challenge Riviera (compétition entre 4 clubs : Mougins, Le Cannet, Cannes-Montfleury et Mouans-Sartoux)

1.3. La vie du club :

Jean-Christophe DUPUIS commence tout d'abord par évoquer le nouveau le restaurant du tennis, qui fête ses 1 an puisque Kevin NELSON-POLY a repris la restauration du club-house en novembre 2023. Le club est très satisfait des services proposés et de la dynamique créée.

Concernant les stages de tennis et multi activités pendant les vacances scolaires, les années se suivent et se ressemblent puisque cette année est encore une année exceptionnelle avec plus de 30 enfants par semaine aux vacances de Toussaint et de Pâques et près de 50 par semaine pour la période estivale.

Un gros travail organisationnel a été mis en place par Julien pour fortement augmenter notre capacité d'accueil sans que ce soit au détriment des membres. Les recettes stages

représentent ainsi environ 80 000 € chaque année.

La cotisation annuelle adulte du TCMS pour cette année s'élève à 315 € (pas d'augmentation cette saison) avec, une nouvelle fois, un tube de balles et une heure « invité » dématérialisée offerts. Le ticket invité a été dématérialisé cette saison avec une possibilité de l'utiliser via TEN'UP, plateforme de réservation en ligne.

Le club reste dans la moyenne basse des tarifs des clubs de la région en rapport aux services proposés. À noter que la cotisation au TCMS comprend le coût de la licence FFT (qui est passée de 32 à 33 € cette année). La FFT reverse une partie du financement des licences à tous les clubs (2 815 € reçus l'an dernier).

Jean-Christophe DUPUIS cède ensuite la parole à Julien SARACINO, Directeur sportif du club, pour la présentation du bilan sportif depuis le 1er septembre 2023 et l'organisation des activités jusqu'à ce jour.

--- *** ---

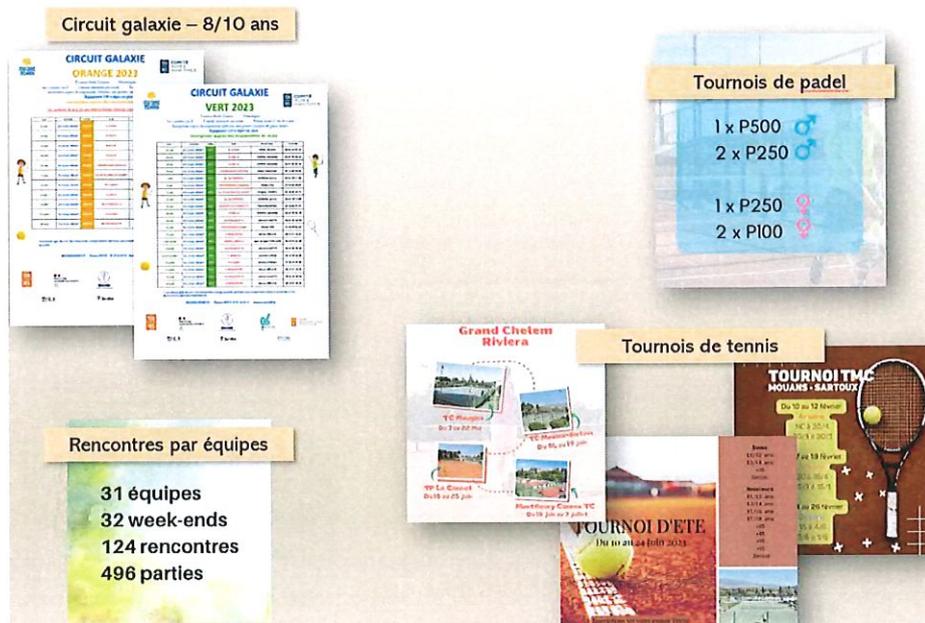
Julien SARACINO explique que de nombreuses animations ont été faites cette année notamment pour faire connaître notre nouveau club house à de nouvelles personnes et pour aider Kevin, notre restaurateur, à bien démarrer son activité dans de bonnes conditions.

Il commence par détailler toutes les animations réalisées en 2023 – 2024 et indique qu'il a été beaucoup aidé par Kévin ANDRE, enseignant, pour leur suivi et leur organisation :



- 2 tournois parents / enfants avec plus de 50 équipes participantes ;
- Fête de Noël : Venue du Père Noël, diverses animations de l'équipe pédagogique ;
- Fête de l'école de tennis en juin 200 enfants, avec lots pour tous ;
- Deux soirées doubles mixtes et doubles à la mêlée, tournois parents/enfants ;
- Journée à Monte-Carlo (bus 55 places) le dimanche le dernier jour des qualifs.

Julien poursuit avec toutes les compétitions réalisées en 2023 - 2024 :



- Compétitions individuelles : Galaxie tennis (6 événements) avec 40 enfants par événement de 8 à 10 ans. 90 matches en formats courts ;
- Tournois Padel sur 3 WE (Hommes et Femmes) : septembre, février et juin
- Tournoi Cooleurs ;
- 3 tournois tennis format « TMC », en février pour les 4^{ème} et 3^{ème} série ;
- Le Grand chelem Riviera ;
- L'Open du mois de juin (600 participants) ;
- Compétition par équipes : 31 équipes engagées sur 32 week-ends (d'octobre à mai !) jeunes, seniors et vétérans ainsi que le challenge de l'amitié qui représentent 124 rencontres réalisées et 496 parties au club.

Le directeur sportif évoque la logistique pour le bon déroulement de tous ces matchs par équipes qui nécessite des investissements importants pour le club ; balles, boissons, juge-arbitres à mettre à disposition, etc....

Il indique, en outre, que tous ces événements (animations et compétitions) sont vraiment une réussite sportive et une belle réussite pour la convivialité au sein du club. Ils contribuent ainsi à véhiculer une bonne et agréable image du TCMS auprès de ses membres mais aussi à l'extérieur du club.

Julien détaille ensuite les événements à venir en 2024 - 2025 :

Il commence par les matchs par équipes avec les Seniors + en au mois de septembre/octobre, puis en novembre /décembre avec les 11-12 ans, les 15-16 ans et les 17-18 ans, puis en janvier les 13-14 ans, et les 9-10 ans (galaxie tennis) puis en mars tous les matchs en régional et départemental pour finir en mai 2025 avec l'équipe 1 en Nationale 2.

Le tournoi Open 2025 est programmé du 18 juin au 3 juillet 2025.

Concernant les Tournois Multi-Chances (TMC) 3 WE pendant les vacances de février 2025 uniquement pour les 4^{ème} et 3^{ème} série.

Rencontres par équipes

En cours:
 Senior +
 Jeunes 8-10 ans
 11-12 ans
 15-16 ans
 17-18 ans

Janvier-Février:
 Départementale 3-4-5
 Jeunes 13-14 ans

Mars-Avril:
 Départementale 1-2 et Régionale

Mai:
 Equipe 1 Nationale

Animations

Challenge de l'amitié

Circuit couleur

2 périodes d'animation

Fête de Noël + fin d'année

Tournois de padel

Tournois TMC

15 au 16 février
 30 à 15/1

22 au 23 février
 NC à 30/1

8 TMC Sénior

Tournoi de juin

Du 18 juin au 2 juillet

14 catégories
 de 11 ans à +65 ans

--- *** ---

Julien SARACINO évoque ensuite le fonctionnement de l'école de tennis qui comprend 300 enfants. Le club essaye d'améliorer la communication avec les parents ;

- Tenue d'une réunion d'information à leur intention à la rentrée,
- Réalisation de 2 tests de positionnement de tous les enfants de l'école de tennis afin d'avoir plus de retour aux parents sur le niveau et/ou l'évolution des enfants.

Les résultats des tests sont transmis à tous les parents avec la progression de tous les enfants.

L'école de tennis

Test de niveaux

Enfant:
 Numéro de licence:
 Niveau: Compétence

Etat: Jeune licencié Adulte

Etat: Jeune licencié Adulte

1 - Technique

• Assure une tenue et un rythme adaptés	Acquis
• Assure une qualité de déplacement qui permet de couvrir une couverture de terrain efficace	Acquis
• Maîtrise des prises de rackettes (coup droit, revers) en toute stabilité	Acquis
• Assure une qualité de manège qui permet de réaliser l'ensemble des coups de tennis	Acquis
• Maîtrise du coup d'attaque plus généralement au filet	En cours d'acquisition
• Maîtrise du revers de coude	Acquis
• Assure une prise au service qui permet d'imprimer des effets	Acquis
• Utilisation du haut service	Non acquis
• Maîtrise du jeu au filet	En cours d'acquisition
• Maîtrise du smash	Acquis

2 - Tactique

• Être capable de réaliser le coup juste	En cours d'acquisition
• Passer les forces et les faiblesses de son adversaire et les exploiter	Non acquis
• Imposer son jeu de jeu	Non acquis
• Avoir des intentions agressives en fin de service	Acquis
• Trouver des zones à 2° cible de service	Non acquis

3 - Comportement et état d'esprit

• Comportement	Acquis
• Équilibre / Serenité	Acquis
• Attitude / État d'esprit	Acquis
• Respect des adversaires / Arbitres	Acquis
• Être capable de se remettre en question et de faire de l'erreur son amie	En cours d'acquisition

Commentaire:
 Il serait intéressant qu'après 4 ou 5 de tester en tournoi pour comparer par lui même ses forces et ses faiblesses

Réunion de rentrée



5 niveaux d'apprentissage

Cinq niveaux permettent à l'élève grand de faire évoluer progressivement ses aptitudes de jeu tout en étant guidé par un entraîneur expérimenté et diplômé. Les journées à la rentrée sont :

- Terrain blanc:** 8 m de long sans filet avec ballon blanc (50 cm de diamètre)
- Terrain violet:** 12 m avec filet à 0.50 m et une balle violette (32 à 45 cm de diamètre)
- Terrain rouge:** 12.8 m avec filet à 0.50 m et balle rouge (33 cm de diamètre)
- Terrain orange:** 18 m avec filet à 0.50 m et balle orange
- Terrain vert:** Court de tennis traditionnel avec balle verte

Plus d'informations sur le site de la FFT: www.fft.fr

Suivi de présence

	11 octobre 2024	14 octobre 2024	4 novembre 2024	11 novembre 2024	18 novembre 2024	25 novembre 2024	2 décembre 2024	9 décembre 2024	16 décembre 2024	23 décembre 2024	30 décembre 2024	6 janvier 2025	13 janvier 2025	20 janvier 2025	27 janvier 2025	3 février 2025	10 février 2025	17 février 2025	24 février 2025	3 mars 2025	10 mars 2025	17 mars 2025	24 mars 2025	31 mars 2025		
Mercredi 15h																										
BROHIANNE Maxime																										
MATTI Chloé																										
DOULE Corédon																										
FERRETI Tom																										
RENAUD Justine																										
LEROUY Tristan																										
Samedi 10h																										
SERRESANT Tinasil																										
Beniguijain Aïna																										
BELLAMY Aurélie																										
CONIL Ethan																										
COLINEAUX Romane																										
CAUVIN Dux																										

Julien présente ensuite les résultats des stages avec 14 semaines organisées et plusieurs formules possibles. La formule multi-activités fonctionne le mieux avec tennis le matin et une activité différente chaque après-midi. Encore une belle saison de stage réalisée avec 435 stagiaires inscrits sur l'année et de belles recettes financières pour le club.

	Stage tennis	Stage multi-activités	Stage golf	Total semaine
Stages de toussaint	31	21	-	52
Stage d'hiver	pluie	-	-	0
Stage de février	22	23	-	45
Stage d'avril	31	39	-	70
S1 - Du 01 au 05 juillet	5	21	-	26
S2 - Du 8 au 12 juillet	11	22	2	35
S3 - Du 15 au 19 juillet	13	19	4	36
S4 - Du 22 au 26 juillet	17	22	4	43
S5 - Du 29 au 02 aout	15	21	-	36
S6 - Du 05 au 09 aout	18	15	-	33
S7 - Du 12 au 16 aout	6	8	-	14
S8 - Du 19 au 23 aout	11	8	-	19
S9 - Du 26 au 30 aout	11	15	-	26
Total saison	191	234	10	435

--- *** ---

Il poursuit par la présentation des résultats des 31 équipes avec une mention spéciale à :

- L'équipe U10 garçons avec Maxime CHAMI et Matteo MELE, Champion départemental ;
- L'équipe U12 filles avec Juliette CARGNELUTTI et Élisabeth SARACINO, Champion départemental ;
- L'équipe 65 messieurs champion départemental, avec Eric HALLOT Capitaine ;
- L'équipe 1 Homme qui se maintient en Nationale 2 (2^{ème} de poule).

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES 2023-2024									
	Messieurs			Dames					
Seniors + 7 équipes	Equipe	Division	Classement	Equipe	Division	Classement			
35 ans	1	D1	Tab. Final	1	D1	6/6			
	2	D2	6/6	2	D3	3/6			
45 ans	1	R1	3/5						
	2	D2	Vainqueur						
65 ans	1	D2	Vainqueur						
	2	D2	2/6						
Seniors 10 équipes	1	N2	Maintien	1	R2	5/6			
	2	R1	6/6	2	D3	4/5			
	3	R3	4/6	3	D4	Tab. Final			
	4	D1	2/5						
	5	D3	2/5						
	6	D3	4/5						
	7	D3	6/6						
Jeunes 10 équipes									
U10 ORANGE	1	D2	1/2 Finale						
U10 VERT	1	D2	Vainqueur						
	2	D2	3/4						
U12	1	D2	2/5				1	D1	Vainqueur
U14	1	D2	5/5				1	D1	3/4
	2	D2	5/5						
U16	1	D2	1/4						
U18	1	D1	4/4						

Le directeur sportif poursuit la présentation en évoquant les points forts du club concernant les classements qui a 53 jeunes de -18 ans classés :

- 10 jeunes filles classées, dont 4 en 3ème série ;
SARACINO Élisabeth 15/2 (11 ans)
CARGNELUTTI Juliette 15/3 (12 ans)
COLDOR Clara 15/3 (12 ans)
BOUSSAMBA-MORGO Valentine 30 (13 ans)
- 9 joueurs en 2nde série ;
- L'équipe 1 en Nationale 2 sera composée de ;
JADOUN Nicolas n°98 (965^{ème} mondial)
PHILIBERT Nicolas -4/6
KOUMBA Christopher 1/6
PUCCIARINI Clarence 1/6
FARDOUN Zouheir 2/6
SALA-ALVAREZ Iago 5/6

--- *** ---

Julien SARACINO termine par le bilan, toujours très positif, de l'activité Padel qui est victime de son succès... Des taux d'occupation et des recettes toujours en hausse. Une occupation qui arrive à saturation les soirs en semaine ainsi que les week-ends, d'où l'intérêt pour le club d'avoir de nouveaux terrains.

Pour les membres du club, une cotisation moins élevée est proposée sur les créneaux en heures creuses (surtout les matins). Des cartes d'abonnement (jusqu'à 50 heures) ont été mises en place avec des tarifs dégressifs pour fidéliser sur nos installations les joueurs. Le tarif horaire du passage est, quant à lui, passé de 7 à 8 euros.

Jean-Christophe DUPUIS remercie et félicite vivement Julien pour sa présentation toujours très précise et complète de toutes les activités et de la vie sportive du club assez dense et qui bat son plein.

Il rajoute que le club est toujours partenaire du magasin BREAKPOINT (Académie MOURATOGLOU à Sophia) qui permet de bénéficier des mêmes prix qu'en ligne, avec l'avantage de ne pas payer la livraison et de pouvoir essayer les produits. Le Club peut enregistrer les références des produits pour les membres et les commander.

Enfin, le Président rappelle qu'un service cordage est toujours assuré pour tous les membres du club par notre prof Sébastien ALIZON. Service très pratique pour tous, merci à lui.

--- *** ---

Avant de passer au vote du rapport moral, le Président demande s'il y a des interventions.

Jocelyne ROSSO prend la parole pour remercier le club d'avoir pu bénéficier d'une formation aux premiers secours.

Julien SARACINO prend la parole pour expliquer qu'il y a de plus en plus de personnes qui fréquentent l'environnement du club et que l'association se doit d'assurer un minimum de sécurité. À ce titre, un défibrillateur est installé au club-house depuis plusieurs années et deux sessions de formation d'une journée ont été programmées pour les salariés du club. Étant donné qu'il restait des places sur une journée, il a en effet, été proposé à certains membres (une dizaine) qui fréquentent très régulièrement le club d'y assister.

--- *** ---

VOTE DU RAPPORT MORAL

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

--- *** ---

Jean-Christophe DUPUIS passe la parole à présent à Pascal OHEIX, trésorier de l'association, pour la présentation du rapport financier de l'année sportive écoulée 2023/2024 et le budget prévisionnel 2024/2025.

2°) RAPPORTS FINANCIERS

2.1 Présentation du bilan financier 2023-2024

Pascal OHEIX commence par le bilan de l'année clôturée, qui est une nouvelle fois satisfaisante, avec un résultat positif.

Bilan au 31 Aout 2024					
ACTIF			PASSIF		
	Detail	Cumul		Detail	Cumul
Travaux	171 287,71		Subventions	126 443,35	
Amortissement immo corporelles	-171 287,71		Subvention d'investissement	-126 443,35	
Titres	117 026,39		Fond associatif debut exercice	16 616,64	
Banque en Attente	-14 535,64		Résultat de l'Exercice	2 422,69	
Banque	28 988,27		Fond associatif fin exercice		19 039,33
Caisse	892,28		Dettes	24 549,49	
		132 371,30	Produit constaté d'avance	18 220,00	
Produit à recevoir			Impots prélèvement à la source	349,90	
			Crédit travaux BNP		
			Factures non parvenues		
Subvention a recevoir			Subvention percu d'avance		
Charges constatées d'avance			Compte attente		
Compte attente			Provisions pour grosses réparations	64 046,79	
			Dettes provisionnées pour congés à payer	6 165,79	
					113 331,97
		132 371,30			132 371,30

Les deux premières lignes des colonne « Actif et Passif » représentent les montants les travaux de construction et de rénovation des terre-battues en 2013 et de l'éclairage des courts 1-2-3 en 2017 avec les subventions correspondantes. L'amortissement étant terminé, les valeurs sont identiques.

Dans le détail de la colonne « Actif », les Titres correspondent à des placements sur un livret A et des comptes d'épargne pour un montant de 117 026,39 €, les 28 988,27 € reflètent les montants sur les comptes courant au 31/08 moins 14 535,27 € de chèques non encaissés. La caisse, pour 892,28 €, représente les espèces aboutissant à un total pour le club de 132 371,30 €.

Dans le détail de la colonne « Passif », la ligne « Fonds début exercice » de 16 616,64 € correspond au montant des fonds au 01/09/2023, les 2 422,69 € représentent le bénéfice de l'exercice 2023/2024, ce qui fait un montant de 19 039,33 € de fonds associatif en fin d'exercice.

La dette de 24 549,49 € concerne les charges trimestrielles des salariés, la ligne « Produits constatés d'avance » pour 18 220 € (adhésion, faites sur le site avec paiement par CB), le prélèvement à la source pour 349,90 €, le montant des provisions de 64 049 79 € correspond aux 78 000 € déjà inscrits de 2020 à 2023 pour la construction de 2 courts de Padel moins les dépenses de maîtrise d'œuvre déjà engagées cette année avec l'architecte de 13 953,21 €, et, enfin, comme chaque année, la dette pour la provision des congés payés d'un montant de 6 165,79 €.

--- *** ---

2.2 Présentation budget prévisionnel 2024-2025

Pascal OHEIX poursuit avec l'examen du détail des différentes charges et recettes pour l'exercice 2023-2024 et les prévisions du club pour l'exercice 2024-2025 en cours :

Bilans Financier et prévisionnel							
	2024/2025	2023/2024		2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
Charges	-201 210	-169 200	-162 500	-226 152	-208 013	-209 805	-134 051
Honoraires	-6 400	-6 320	-6 800	-8 929	-5 927	-6 202	-6 101
Salaires	-285 600	-288 008	-272 500	-233 823	-203 368	-206 544	-190 179
Total	-493 210	-463 527	-441 800	-468 904	-417 307	-422 551	-330 331
Recettes Diverses	129 740	112 993	101 400	154 125	107 590	124 782	89 530
Subventions	34 200	30 707	35 000	37 198	62 573	51 766	39 205
Adhesion	188 520	180 827	170 900	147 901	138 532	141 089	104 791
Inscription tournoi	19 150	19 255	19 600	19 294	14 802	3 793	4 978
Recettes Stage	76 000	75 999	76 000	75 309	71 466	82 855	51 875
Recettes Leçons	45 600	46 169	38 900	35 722	24 612	21 697	27 364
Total	493 210	465 950	441 800	469 548	419 573	425 981	317 742
Résultats	0,00	2 422,69	0,00	644,20	2 266,10	3 430,05	-12 588,61

Les charges réalisées sont en baisse sur le bilan réalisé 2023/24 car il y a eu moins d'aménagements financés (club-house) par rapport à l'exercice précédent (2022/23). Le budget prévisionnel global 2024/25, concernant les charges, est en hausse en raison des travaux de Padel et de terre battue à venir cette année. Les honoraires diminuent pour le réalisé (en raison des deux services civiques obtenus en 2022/23 non renouvelés) et sont prévus constants pour le budget prévisionnel. Les salaires sont inscrits en hausse en prévision de l'inflation et du recrutement d'une personne supplémentaire pour faire face à l'accroissement d'activité du club.

Les recettes diverses sont en baisse pour le bilan réalisé 2023/24 car une partie du montant des recettes du Padel (cartes d'abonnement) a été déplacé sur la ligne comptable « adhésion », mais elles restent prévues en hausse pour le prévisionnel 2024/25 grâce à la construction des nouveaux terrains de Padel.

Les Subventions 2023/24 sont en baisse, pour la Mairie, le Conseil départemental 06 et les aides à l'emploi. Par contre, elles sont de nouveau en hausse pour le prévisionnel 2024/25 grâce au retour des aides à l'emploi.

Les Adhésions sont en légère progression pour le réalisé 2023/24, car, désormais, les cartes d'abonnement du Padel sont séparées du passage et intégrées avec les adhésions adultes qui sont également en hausse. Il faut ajouter à cela les nouvelles recettes des 2 futures terrains de padel qui seront construits dans l'année. Les recettes de stage sont prévues stables à un niveau élevé, celles des leçons en légère progression.

--- *** ---

2.3 Présentation du rapport du vérificateur au compte 2023-2024

Jean-Christophe DUPUIS remercie Pascal OHEIX pour sa présentation financière toujours très précise et détaillée. Il excuse Eliane MARTIN, la vérificatrice aux comptes de l'association pour son absence et procède à la lecture de son rapport :

« Conformément à la mission qui m'a été confiée et aux statuts du « TENNIS CLUB DE MOUANS SARTOUX », j'ai procédé à la vérification des comptes annuels du club pour la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Je tiens à rappeler, comme je le fais chaque année, que ma responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base du contrôle que j'ai effectué.

J'ai tout d'abord vérifié la concordance des soldes en banque au 31/08/2024 avec les relevés bancaires fournis par la BNP et le CREDIT AGRICOLE à cette même date.

J'ai procédé ensuite, par sondage aléatoire à différents contrôles qui m'ont permis de constater la présence des sommes déclarées et l'existence des pièces justificatives correspondantes.

J'ai obtenu, lorsque cela était nécessaire, les explications et les informations requises pour ce contrôle, ainsi que les justificatifs manquants.

Suite à cette vérification, j'ai pu constater que la comptabilité était tenue avec soin et que les chiffres du bilan et du compte de résultat au 31/08/2024 correspondent aux documents présentés et donnent une image fidèle de la situation financière du club.

Comme chaque année, il convient de remercier le comptable bénévole et les personnes qui œuvrent à la gestion, pour leur excellent travail accompli.

En conclusion, j'approuve les comptes tels qu'ils sont présentés et formule les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à ma connaissance.

Peymeinade, le 9 novembre 2024

Eliane MARTIN »

--- *** ---

Jean-Christophe DUPUIS poursuit en demandant à l'assemblée s'il y a des questions ou des remarques au sujet de tous les éléments financiers qui viennent d'être présentés. Sans intervention de l'assemblée, le Président procède au vote des documents financiers.

--- *** ---

VOTE DU RAPPORT FINANCIER 2023-2024

Pas d'opposition, pas d'abstention, le rapport financier 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

--- *** ---

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

Pas d'opposition, pas d'abstention, le budget prévisionnel 2024-2025 est adopté à l'unanimité.

--- *** ---

Jean-Christophe DUPUIS, Président du TCMS, demande à l'assemblée si quelqu'un s'oppose à ce qu'il ait une délégation pour représenter l'association auprès de nos partenaires habituels pour demander des subventions.

Pas d'opposition, pas d'abstention, adopté à l'unanimité, le Président Jean-Christophe DUPUIS est autorisé à solliciter des subventions auprès de tous les partenaires potentiels de l'association.

--- *** ---

Avant de passer aux questions diverses et de laisser la parole à l'assemblée, Jean-Christophe DUPUIS évoque à présent les projets 2024-2025.

3°) PROJETS 2024 - 2025

Le Président fait un point sur les 2 projets de travaux à venir, concernant la construction de 2 terrains de padels supplémentaires et le changement des moquettes des 3 terrains en terre-battue, déjà présentés et validés lors de la précédente assemblée générale 2023. Le club a finalisé le coût global de ces travaux - qui s'élèvent à 393 554 € - ainsi que le plan de financement de ceux-ci.

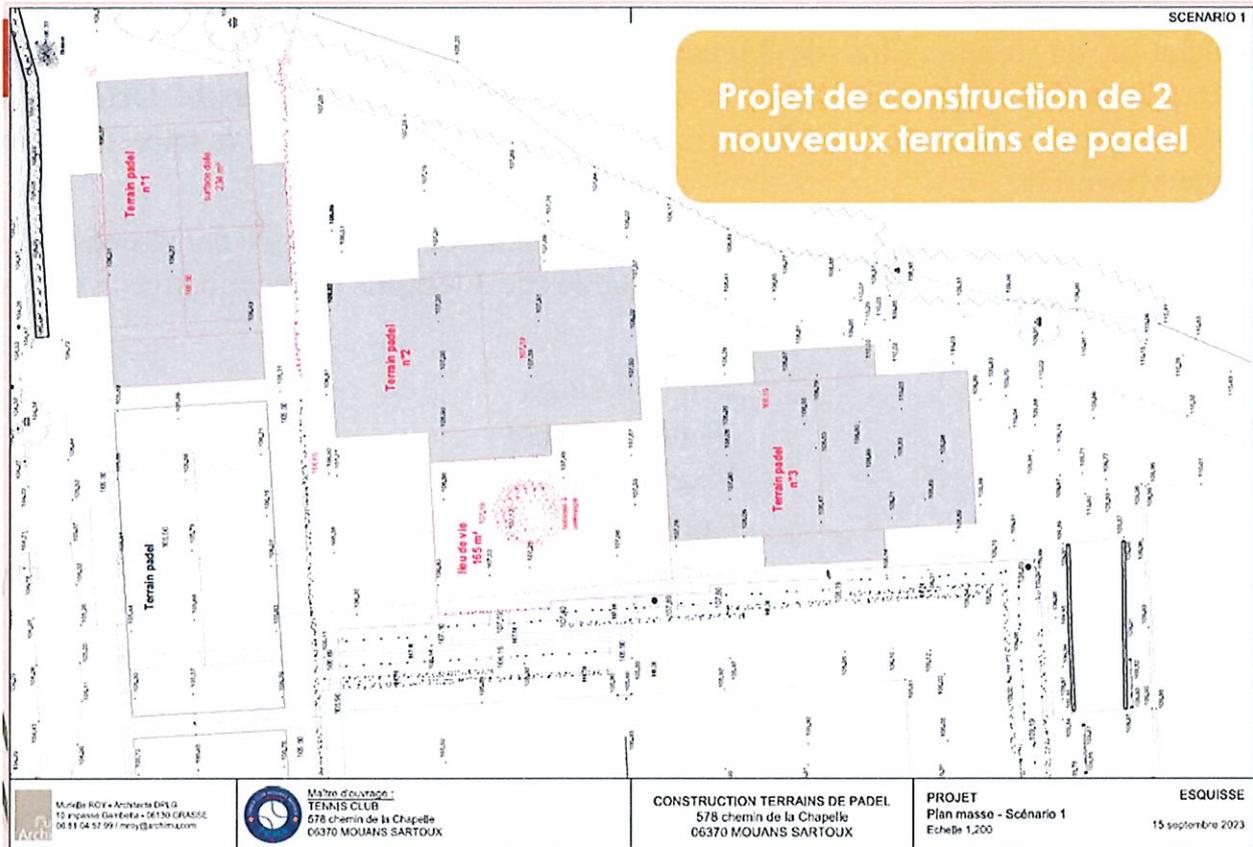
Jean-Christophe DUPUIS informe également l'assemblée qu'il ne faut pas, par ailleurs, négliger le coût d'entretien de toutes les infrastructures sportives du club et la nécessaire provision financière annuelle qu'il convient de mettre de côté chaque année (environ 25 000 € pour le TCMS).

--- *** ---

3.1. Planning prévisionnel des travaux :

Tout d'abord Jean-Christophe DUPUIS rappelle que ce sont les 2 premiers terrains de padel qui ont permis à l'association de dégager les recettes supplémentaires nécessaires au remplacement des 3 moquettes en terre-battue.

Le Président poursuit en indiquant que le Comité de direction veille à maintenir un bon équilibre au sein du club entre le tennis et le padel, sans qu'une activité ne cannibalise l'autre. Afin d'avoir le plus rapidement possible des recettes supplémentaires, il est prévu de prioriser, en première phase dès cette fin d'année 2024, la construction des 2 terrains de padel supplémentaires, et, en deuxième phase, de poursuivre avec le remplacement des moquettes en terre-battues au mois de février 2025.



Le Président indique qu'à la fin des travaux de construction des 2 padels (terrains padel « n°2 » et « n°3 » sur le plan ci-dessus en parallèle du Michelis), le Comité de direction va également, en fonction de la trésorerie du club, demander à l'entreprise qui réalise les travaux de remplacer les moquettes des 2 padels existants, qui ont 10 ans, et, qui commencent à être usées (coût d'environ 10 000 € par terrain).

Il attire l'attention sur le fait qu'un 3^{ème} terrain (Terrain padel « n°1 » sur le plan ci-dessus, dans le prolongement des 2 terrains déjà existants) a d'ores et déjà été chiffré en option par l'architecte dans le présent projet de travaux et sera certainement réalisé par le club dès que ses finances le permettront.

--- *** ---

3.2. Financement prévisionnel de ces travaux ;

Le coût global de ces travaux est assuré par un financement par un emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole de 246 000 € (détail ci-après) auquel il faut ajouter les subventions attribuées au club par la FFT de 26 000 €, et un apport financier du club, déjà provisionné sur plusieurs exercices, par autofinancement d'environ 132 000 €.

--- *** ---

AT

3.3. Emprunt réalisé auprès du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur des travaux de construction de 2 padels et de rénovation des moquettes de 3 terrains en terre-battue :

Le Président propose à l'assemblée générale la délibération ci-dessous, à la demande du Crédit Agricole, concernant l'approbation de la réalisation de l'emprunt auprès de cet établissement bancaire.

L'association du Tennis Club de Mouans-Sartoux, représenté par son Président en exercice, Jean-Christophe DUPUIS, et son Trésorier en exercice, Pascal OHEIX, a accepté la proposition du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur à taux fixe, le 20 septembre 2024.

Cette proposition concerne un prêt de financement pour des travaux de construction de 2 terrains de padel et de changement des moquettes de 3 terrains en terre-battue avec les caractéristiques suivantes :

- Montant : 246 000 Euros
- Durée : 84 mois (7 ans)
- Taux d'intérêt : Fixe pendant toute la durée du prêt 4,8 %
- Amortissement : Constant
- Périodicité : Mensuelle
- Montant des mensualités : 3 561,42 € (soit environ 42 740 € par an)
- Frais de dossier : 4 920 € (répartis à 50% entre le Crédit Agricole et l'organisme France Active qui cautionne 40% de cet emprunt)

Les Conditions Particulières du contrat de prêt n°00604423286 émises le 8 août 2024 par le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et ont été signées le 20 septembre 2024.

L'ensemble des crédits correspondants ont été prévus au Budget prévisionnel de l'association du Tennis Club de Mouans-Sartoux pour l'année sportive 2024-2025 qui vient d'être approuvé par la présente Assemblée Générale lors du vote du budget prévisionnel.

En conséquence, l'Assemblée Générale à l'unanimité :

- **APPROUVE** la signature du contrat de prêt auprès du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur dans les conditions énumérées ci-dessus,
- **CONFIRME** l'inscription des crédits correspondants au Budget prévisionnel 2024-2025 de l'association du TCMS.

--- *** ---

4°) QUESTIONS DIVERSES :

Une question est posée par Jean-Pierre LAUTHIER au sujet de la communication du club qui pourrait, selon lui, être améliorée concernant les noms des équipes et des joueurs qui jouent au club les week-ends ainsi que les terrains utilisés.

Julien SARACINO explique qu'un panneau d'affichage est déjà existant à l'extérieur devant l'accueil concernant la programmation des matches du mois en cours (sans le détail des joueurs).

Jean-Pierre LAUTHIER propose d'aider le club et de réaliser lui-même cette information les week-ends afin d'informer toutes les personnes présentes au club du déroulé des matches par équipe, animations et tournois.

Une question est posée concernant la durée prévisionnelle des travaux de remplacement des moquettes en terre-battue.

Julien SARACINO répond que le planning prévoit 3 semaines de travaux dont, à ce stade, 2 semaines pendant les vacances de février 2025.

Une question est posée concernant le type de moquette posée.

Julien SARACINO indique que c'est la même moquette qu'au club de Weisweiller à Antibes et MOURATOGLU qui a des picots en plastique assez larges mais très fins et qui sont remplis d'une couche plus épaisse de terre-battue. La durée de vie de ces nouvelles moquettes semble nettement supérieure à 10 ans (depuis 15 ans à Antibes) avec une glisse qui reste confortable et homogène. Ces moquettes ont également une très belle esthétique et absorbent aussi très bien l'eau en cas de pluie.

Une dernière question est posée concernant la circulation des chiens au sein du club qui ne sont pas tenus en laisse.

Jean-Christophe DUPUIS rappelle que le règlement intérieur du TCMS interdit strictement de laisser circuler les chiens sans laisse dans l'enceinte du club et il demande à Julien de veiller à bien faire respecter cette règle pour tous les membres du club. Il reconnaît toutefois que se pose le problème des personnes extérieurs à l'association qui vont à la base de loisirs en traversant le club car il n'est pas possible de clôturer le club.

N'ayant pas d'autres interventions, Jean-Christophe DUPUIS passe au point suivant.

--- *** ---

Renouvellement d'un tiers des membres du Comité de Direction :

Le président informe l'assemblée que, suite à l'adoption de nouveaux statuts, l'intégralité du Comité de direction doit être renouvelé.

Les membres sortants qui se représentent tous sont : Jean-Marie BLANGERO, Barbara DHUIT, Jean-Christophe DUPUIS, Eric HALLOT, Olivier LANCELOT, Pascal OHEIX, Benito SERRANO, Michel SUSINI, et Fabien TREMBLAY.

Le club a reçu la candidature de Nadège CHAZEAU et de Leslie QUACH, membres du

Club depuis plusieurs années. Elles prennent chacune la parole pour se présenter et se proposent d'apporter leur aide au club en intégrant le Comité de Direction du club.

Le Président, remercie vivement Nadège CHAZEAU et Leslie QUACH pour leurs candidatures et il leur souhaite la bienvenue au Comité de Direction.

Pas d'opposition, ni d'abstention à ces propositions d'intégration ou de réintégration au Comité de direction, qui est donc réélu à l'unanimité.

Jean-Christophe DUPUIS informe l'assemblée que la prochaine réunion du Comité de direction élira, en son sein, le Bureau de l'association.

--- *** ---

5°) MOT DE LA FIN DU PRÉSIDENT :

Jean-Christophe DUPUIS renouvelle ses remerciements à toute l'équipe qui l'entoure, salariés et bénévoles qui participent à la gestion de cette association avec beaucoup de sérieux et de rigueur. Un travail, pour le Président, qui est fait avec beaucoup de plaisir, et dans la confiance, ce qui est très agréable pour lui avec toujours le bon sens qui prédomine.

Le Président salue l'entreprise BERNAL TRAVAUX qui sponsorise l'association à hauteur de 2 000 € cette année et propose à son responsable Lorenzo BERNAL de prendre la parole pour se présenter et présenter l'activité de son entreprise.

M. BERNAL détaille son activité, qui existe depuis 2019, de charpentier/couvreur pour tout type de travaux de toiture (étanchéité, rénovation dans le neuf, l'ancien) et de charpente bois, métal, tous travaux de zinguerie et d'isolation thermique. Il est certifié RGE pour la pose d'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

Jean-Christophe DUPUIS le remercie et informe l'assemblée qu'une bâche publicitaire est posée sur l'un des courts.

Avant de donner la parole à M. Pierre ASCHIERI, Maire de Mouans-Sartoux, pour clôturer cette assemblée générale, Jean Christophe DUPUIS souhaite rendre hommage à Roland RAIBAUDI, ancien Maire adjoint aux travaux, qui est décédé au printemps dernier. Roland a en effet beaucoup aidé le club et l'a toujours soutenu notamment pour notre nouveau club-house. Il faisait le lien en permanence avec la mairie et le Président demande à l'assemblée de le lever pour faire une minute d'applaudissement.

--- *** ---

Monsieur le Maire Pierre ASCHIERI prend la parole :

Pierre ASCHIERI remercie vivement le TCMS, et son Président, pour l'hommage qui vient d'être rendu à Roland RAIBAUDI. Il rappelle que Roland était aussi un joueur de tennis et qu'il faisait partie des premiers membres du club avant de devenir Adjoint aux travaux.

97

Monsieur le maire indique que le club se porte bien grâce à ses membres, ses dirigeants, ses salariés, et ses joueurs et joueuses qui font de bonnes performances sportives. Il indique apprécier particulièrement le montage proposé par le club pour les travaux à venir concernant les Padel et l'opportunité de refaire en même temps les moquettes des courts en terre battue.

Pierre ASCHIERI rappelle que, dans la Continuité de Roland RAIBAUDI, ce sera désormais Robert VUILLEN qui prendra le relais pour la mairie auprès de l'association accompagné d'Elisabeth ALLEGRINI, qui est également très présente.

Monsieur le Maire félicite particulièrement l'association pour le beau dynamisme qu'il constate au sein du club. Il est particulièrement heureux de l'évolution du club, qui a su se transformer, depuis son début juillet 1980, et s'adapter aux nouvelles pratiques sportives avec un nombre de licenciés en augmentation, des finances qui sont saines et des projets pour l'avenir.

Pierre ASCHIERI indique, au sujet des chiens, que c'est un problème général sur toute la Commune et qu'il constate malheureusement de l'incivilité de la part de certaines personnes. Il demande de voir s'il est possible d'améliorer l'affichage d'interdiction à l'entrée de la base de loisirs.

Pour terminer, Monsieur le Maire, tient à féliciter Leslie et Nadège pour leur engagement et leur futur investissement dans le Comité de direction. Ce sont des joueuses qui ne sont pas que consommatrices mais actrices de la vie associative du club. Un grand merci à toutes les 2.

Jean-Christophe DUPUIS remercie tous les participants et propose à l'assemblée de partager le verre de l'amitié pour ponctuer cette réunion.

Mouans-Sartoux le, *17 décembre 2024*

Le secrétaire du Bureau du TCMS,



Fabien TREMBLAY

